

N°031/23
DEPARTEMENT DE
L'EURE
ARRONDISSEMENT
D'EVREUX

Délibération du
Conseil
d'Administration
du Centre Communal
d'Action Sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE VERNON



L'an deux mille vingt-trois, le mardi quatre avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vernon, sous la présidence de M.Yves ETIENNE,

Étaient présents :

M. Yves ETIENNE, Vice-Président

Date de convocation :
24/03/2023

Administrateurs en
exercice : 17

Administrateurs
présents : 10

Administrateurs
votants : 13

Mme Huguette DUBROMEL, M. Olivier DE FRANCE,
Mme Jeanne DUCLOUX, Mme Mireille PETIT, Jean-
Michel ROZIES, Mme Paola VANEGAS, M. Youssef
SAUKRET, Mme Sylvie GRAFFIN, Mme Lorine
BALIKCI, Administrateur

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. François OUZILLEAU à M. Yves ETIENNE M.
Tristan SAVINO à M. Youssef SAUKRET Mme
Catherine DELALANDE à Mme Sylvie GRAFFIN

Absents excusés :

Mme Blandine RIPERT
Mme. Stéphanie BARDIN
Mme Claire GOUSSET
M. Jérôme GRENIER

Secrétaire de séance : Benjamin Desgardin

4 avril 2023
N° 031/23

Rapporteur :
Yves ETIENNE

OBJET : Signature de contrats

Je vous rends compte des décisions prises par Monsieur le Vice-Président du CCAS en vertu de la délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président et au Vice-Président par délibération n°002/20 du 25 juin 2020.

Signature d'un contrat auprès d'Eure Labeo, situé 12 rue du Docteur Michel Boudoux à Evreux, pour des contrôles d'hygiène en restauration sur l'année 2023.
12 passages sont prévus sur chaque résidence sur cette période, pour un montant unitaire d'intervention de 36€ HT, soit un total de 1245,31€ par résidence, tous frais annexes inclus.

Il est proposé au conseil d'administration :

- DE PRENDRE ACTE des décisions prises par le Vice-Président en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration n°002/20 du 25 juin 2020.

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité
Pour : 13

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Le président soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte, a été transmis en Préfecture le _____ sous le numéro publié ou affiché ou notifié le _____ est exécutoire.
Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

OFFRE DE PRIX U23-121

Restauration Collective

(Tarif révisé tous les ans - applicable du 1er janvier au 31 décembre 2023)

Le : 19 janvier 2023

De : Cyrille MARTIN - Pôle santé

Mail : le-client@laboratoire-labeo.fr

Destinataire :
CCAS DE VERNON
A l'attention de M. Guillaume TOURNADRE
93 rue Carnot
27207 VERNON
Tél : 02 32 64 79 31
Mail : gtournadre@sna.vernon27.fr

Payeur :

Proposition de prix pour l'année 2023

• **Périodicité** : mensuel

• **Nombre d'analyses par passage** : 1 plat + 1 contrôle de surface

Paramètre	Cofrac (c)*	Méthode	Principe de la méthode	Site d'exécution (LFD-LM -LO-LE)	P.U. euros HT	Qté	TOTAL euros HT
Résidence Bizy - Mme COLLEN - 28 rue du Parc - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 11 55							
Plats	Paramètre selon type d'échantillon - Se rapporter au tableau ci-joint : IMA062 - critères d'hygiène des procédés et de sécurité pour la restauration			LE	36,00	12	432,00
Contrôle de surface ⁽¹⁾ Dénombrement de la flore bactérienne totale et entérobactéries	C	NF ISO 18593	Prélèvement instantané sur une surface au moyen de boîte contact ou bilame			12	
		Méthode interne PMA126	Incubation et lecture sur boîte contact ou bilames				
Déplacement véhicule technique (0,61 € le kilomètre)					42,88	12	514,56
Frais de dossier					7,60	12	91,20
TOTAL I							
							Total euros HT 1 037,76
							TVA 20 % 207,55
							TOTAL euros TTC 1 245,31

Paramètre	Cofrac (c)*	Méthode	Principe de la méthode	Site d'exécution (LFD-LM -LO-LE)	P.U. euros HT	Qté	TOTAL euros HT
Résidence Bully - Mme CARLOT - Rue Ambroise Bully - 27200 VERNON - Tél : 02 32 21 35 27							
Plats	Paramètre selon type d'échantillon - Se rapporter au tableau ci-joint : IMA062 - critères d'hygiène des procédés et de sécurité pour la restauration			LE	36,00	12	432,00
Contrôle de surface ⁽¹⁾ Dénombrement de la flore bactérienne totale et entérobactéries	C	NF ISO 18593	Prélèvement instantané sur une surface au moyen de boîte contact ou bilame			12	
		Méthode interne PMA126	Incubation et lecture sur boîte contact ou bilames				
Déplacement véhicule technique (0,61 € le kilomètre)					42,88	12	514,56
Frais de dossier					7,60	12	91,20
TOTAL II							
							Total euros HT 1 037,76
							TVA 20 % 207,55
							TOTAL euros TTC 1 245,31

Paramètre	Cofrac (c)*	Méthode	Principe de la méthode	Site d'exécution (LFD-LM -LO-LE)	P.U. euros HT	Qté	TOTAL euros HT
Résidence Blanchères - Mme MAINGAN - 38 rue Louise Damas - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 22 20							
Plats	Paramètre selon type d'échantillon - Se rapporter au tableau ci-joint : IMA062 - critères d'hygiène des procédés et de sécurité pour la restauration			LE	36,00	12	432,00
Contrôle de surface ⁽¹⁾ Dénombrement de la flore bactérienne totale et entérobactéries	C	NF ISO 18593	Prélèvement instantané sur une surface au moyen de boîte contact ou bilame			12	
Déplacement véhicule technique (0,61 € le kilomètre)					42,88	12	514,56
Frais de dossier					7,60	12	91,20
TOTAL III					Total euros HT		1 037,76
					TVA 20 %		207,55
					TOTAL euros TTC		1 245,31
TOTAL GENERAL (I+II+III)					Total euros HT		3 113,28
					TVA 20 %		622,66
					TOTAL euros TTC		3 735,94

(1) Une déclaration de conformité sera donnée à titre indicatif sur la base des grilles d'interprétations internes. Vous avez la possibilité d'établir vos propres valeurs limites selon les exigences souhaitées.

Compte tenu de l'article 226-13 du code pénal, LABÉO n'est pas en mesure de réallier les prélèvements de surface sur les mains de votre personnel par usage de boîte contact. Si vous souhaitez faire ces prélèvements spécifiques dans le cadre de votre PMS, le laboratoire pourra fournir le matériel nécessaire et conseiller pour leur réalisation par vos soins. Les prélèvements seront obligatoirement anonymés, le laboratoire ne pourra être tenu responsable de l'utilisation de ces résultats. Pour rappel, l'interprétation de ces contrôles est à prendre en compte dans une démarche de qualité (suivi mensuel par exemple via une carte de contrôle) et ne peut donner lieu à des sanctions pour le personnel soumis à ces tests.

Le niveau d'efficacité des neutralisants présents dans les géloses de prélèvements est dépendant de la composition du désinfectant utilisé sur la surface contrôlée. Les fiches techniques fournisseurs des boîtes utilisées lors des prélèvements peuvent être fournies par le laboratoire sur demande

* (c): analyse réalisée sous accréditation Cofrac. Portée sous www.cofrac.fr

Site d'exécution :

- L-FD : LABÉO Frank Duncombe - Numéro d'accréditation Cofrac 1-5684
- LM : LABÉO MANCHE - Numéro d'accréditation Cofrac n°1-6185
- LO : LABÉO ORNE - Numéro d'accréditation Cofrac n°1-6186
- LE : LABÉO EURE - Numéro d'accréditation Cofrac n°1-6437

• **Collecte des échantillons :**

- outils de prélèvement stériles
- véhicule équipé d'un réfrigérateur avec suivi de la température
- retour au laboratoire en moins de 6 heures

Les conditions de prélèvements des échantillons, de contrôle de surfaces et d'analyses sont décrites dans l'annexe jointe.

Délai moyen de transmission : 7 jours entre le prélèvement et le départ du rapport d'analyses.


En cas de résultat non-conforme dans les critères de sécurité (salmonelle, listeria monocytogenes), le laboratoire contactera le client dans les plus brefs

Le laboratoire fournira des autocollants millésimés attestant que l'établissement est contrôlé.

Les conseils d'hygiène seront gratuits. Le laboratoire pourra effectuer une assistance technique par téléphone.


Nous vous remercions de bien vouloir reporter le numéro de cette offre sur votre bon de commande.

Chef de service Microbiologie Alimentaire



Cyrille MARTIN

Gestionnaire administration des ventes



Delphine CERVANTES

Bon pour accord :
Le : 06/04/202: